

**Compte-rendu de la réunion du
Conseil municipal de Saint Antonin-sur-Bayon
du jeudi mardi 4 avril 2023**

Le Conseil municipal se réunit à 18h, sur convocation du maire en date du 24 et 31 mars 2023, avec l'ordre du jour suivant :

- 1/ Approbation du Procès-Verbal de la séance du 14 décembre 2022 ;
- 2/ Compte de gestion 2022 et compte administratif 2022 ;
- 3/ Affectation des résultats ;
- 4/ Taux d'imposition 2023 ;
- 5/ Budget primitif 2023 ;
- 6/ Création d'un poste d'adjoint technique.

Point complémentaire à l'ordre du jour :

- 7/ Demande de subvention à la DRAC PACA pour l'étude de la restauration du retable de l'église de Saint-Antonin-sur-Bayon.

Questions diverses.

Sont présents : M. Christian DELAVET, Mlle Catherine DUPERREY, M. Michel FAURE, Mme Véronique MICHEL, M. Claude PECOUT, Mme Marie-Anne PERSONNIC, Mme Barbara ROBION, M. Richard WILLEMS.

Excusé : M. Joseph ANDREANI (pouvoir à M. Michel FAURE), Monsieur Eric SANCHEZ (pouvoir à M. Claude PECOUT).

Mme Pascale BOURRELLY, Attachée, participe à cette réunion pour la présentation des comptes et budgets dont elle a assuré la préparation et pour donner toutes les explications utiles au conseil.

Le quorum étant atteint, le Maire, Christian DELAVET, ouvre la séance à 18h00.

Marie-Anne PERSONNIC est désignée comme secrétaire de séance.

Délibérations

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 14 décembre 2022

Il y a eu erreur dans la convocation, ce Procès-Verbal a déjà été approuvé le 2 mars 2023.

2. Compte de gestion 2022 et compte administratif 2022

Compte de gestion

Le compte de gestion constitue la reddition des comptes du Comptable public à l'Ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Le Maire présente le Compte de gestion 2022 et précise que le montant des sommes à recouvrer et des mandats émis est conforme au compte administratif de la commune et que les résultats sont identiques, à savoir :

	Section investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions (a)	1 532 904,61	2 473 882,21	4 006 786,82
Titres émis (b)	484 596,59	414 851,07	899 447,66
Réductions titres(c)		3 125,00	3 125,00
Recettes nettes	484 596,59	411 726,07	896 322,66
DEPENSES			
Prévisions	1 532 904,61	579 485,85	2 112 390,46
Mandats émis	281 614,58	228 790,93	510 405,51
Dépenses nettes	281 614,58	228 790,93	510 405,51
Résultat exercice	202 982,01	182 935,14	385 917,15

Ce compte n'appelle ni observation ni réserve de la part du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2022.

Compte administratif

Information préliminaire :

Le compte administratif et le budget comportent des **opérations d'ordre**. Ces opérations ne donnent lieu à aucun décaissement et encaissement. Elles permettant notamment de retracer des mouvements qui ont un impact sur l'actif de la collectivité (amortissement par exemple) sans avoir de conséquences sur la trésorerie. Pour une approche simplifiée, on peut se référer seulement aux **opérations réelles** qui impactent la trésorerie.

Compte Administratif - Vue d'ensemble

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Réalisations de l'exercice	281 614,58	484 596,59	228 790,93	411 726,07	510 405,51	896 322,66
Résultat de l'exercice		202 982,01		182 935,14		385 917,15
Report de l'exercice N-1	1 080,45			2 069 194,21		2 068 113,76
Résultats de clôture		201 901,56		2 252 129,35		
Restes à réaliser RAR	286 500,00	219 300,00	0,00	0,00	67 200,00	
RESULTATS DEFINITIFS		134 701,56		2 252 129,35		2 386 830,91

Le résultat de l'exercice en fonctionnement est un excédent de 182 935,14 €.

Le résultat de clôture est un excédent de 2 454 030,91 €.

Les restes à réaliser en investissement (opérations d'investissement dont le paiement complet n'a pu se faire avant la fin de l'année) constituent une charge de 67 200,00 € à anticiper qui ramène le résultat définitif à 2 386 830,91€.

A - Section de fonctionnement – Dépenses (en €)

Chap	Libellé	Montant	%
011	Charges à caractère général	66 852,92	29,26
012	Charges de personnel et frais	119 378,63	52,25
014	Atténuations de produits	9 532,00	4,17
65	Autres charges de gestion courante	32 730,45	14,32
	Total des dépenses de gestion des services	228 494,00	100,00
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	228 494,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	296,93	
	Total	228 790,93	

A titre de comparaison sur les dépenses réelles :

- Budget primitif de fonctionnement 2022 : 289 200,25
- Dépenses de fonctionnement 2021 : 218 834,87

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en hausse de 4,7 % par rapport à celles de l'exercice précédent.

A - Section de fonctionnement – Recettes (en €)

Chap	Libellé	Montant	%
013	Atténuation des charges	2 940,68	0,71
070	Produits de service, du domaine et ventes	7 098,08	1,72
073	Impôts et taxes	383 593,06	93,17
074	Dotations et participations	693,92	0,17
075	Autres produits de gestion courante	17 387,04	4,22
	Total des recettes de gestion des services	411 712,78	100,00
076	Produits financiers	5,29	
077	Produits exceptionnels	8,00	
	Total des recettes réelles	411 726,07	
042	Opérations d'ordre de transfert	0,00	
	Total	411 726,07	

A titre de comparaison sur les recettes réelles :

- Budget primitif de fonctionnement 2022 : 404 688,00
- Recettes de fonctionnement 2021 : 393 839,58

L'Attribution de Compensation AC, versée par la Métropole, est stable ainsi que la dotation du FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources).

Venant de l'Etat, il n'y a plus Dotation Globale de Fonctionnement mais un prélèvement au titre de la contribution au redressement des finances publiques de 8 385 €.

Evolution de ces dotations :

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
DSC	96733	51094	251094	251094	10087	22482	0						
AC		45030	45030	45030	296124	296124	296124	296124	289857	289737	289737	289 737	289 737
DGF	16819	16845	16937	16452	12574	4192	1340						
FNGIR		7934	7934	7934	7934	7934	7934	7934	7925	7931	7931	7931	8385

Le revenu des immeubles est de 17 380 €, supérieur à 2021 (11 400 €) et proche de celui des années qui ont précédé la crise sanitaire.

B - Section d'investissement

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Chap	Libellé	Montant	Chap	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	0,00	13	Subvention d'investissement	79 640,58
21	Immobilisations corporelles	59 262,11			
	Opérations d'équipement	189 412,31			
	Total dépenses d'équipement	248 674,42		Total recettes d'équipement	79 640,58
10	Dotations, fonds divers, réserves		10	Dotations, fonds divers, réserves	7 245,32
16	Emprunts et dettes assimilées			Excédent de fonctionnement	364 473,00
	Total des dépenses financières	0,00		Total des recettes financières	371 718,92
	Total des dépenses réelles	248 674,42		Total des recettes réelles	451 359,50
	Opérations patrimoniales	32 940,16		Opérations d'ordre entre sections	296,93
				Opérations patrimoniales	32 940,16
	Total des opérations d'ordre	32 940,16		Total des opérations d'ordre	33 237,09
	Total des dépenses d'investissement	281 614,58		Total des recettes d'investissement	484 596,59

Résultat de la section d'investissement hors report	202 982,01 €
Report déficit 2021	1 080,45 €
Résultat de clôture	201 901,56 €
Pour mémoire, résultat de l'exercice 2020	-1 080,45 €

Résultat annuel global fonctionnement et investissement hors reports : 385 917,15 €,

Etat de la dette : il n'y a plus de dette.

En l'absence du maire, le Conseil Municipal, sous la présidence de Claude PECOUT, approuve, après débat, le compte administratif à l'unanimité, chapitre par chapitre, et opération par opération pour ce qui concerne l'investissement.

Les comptes complets et détaillés sont disponibles en mairie.

Remarques :

L'analyse réalisée sur le fonctionnement, entre 2011 et 2022 (voir tableau ci-après) montre que :

- Les dépenses réelles de fonctionnement, dont la plus grande part (de l'ordre de la moitié) est constituée des dépenses de personnel, sont plutôt stables par type et globalement ;
- Les recettes de fonctionnement ont doublé à partir de 2012; à cause principalement de l'augmentation des dotations (AC et DSC) versée par la CPA puis par la Métropole (+ 200 à 220 k€ environ) ;
- Les transferts de compétences et des charges correspondantes à la Métropole ont peu impacté la dotation de compensation (- 6 267 € en 2018).

Les dépenses d'investissement sont à un niveau beaucoup plus élevé que l'année dernière (65 473,01 € de dépenses réelles), à cause du chantier d'extension du cimetière.

3. Affectation des résultats :

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif 2021 du budget principal statue sur l'affectation des résultats.

Constatant que le compte administratif présente un déficit cumulé d'investissement de 16 066,04 € et un excédent cumulé de fonctionnement de 2 274 329,14 €,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'affecter 2 252 129,35 € en section de fonctionnement recettes au 002 (résultat reporté sur le budget 2023 ;
- d'affecter 201 901,56 € en section d'investissement dépenses au 001 (résultat reporté) sur le budget 2023 ;
- d'affecter 67 200,00 € en section d'investissement dépenses (restes à réaliser) ;
- d'affecter 134 701,56 € en section d'investissement recettes (restes à réaliser).

4. Taux d'imposition 2023

Christian DELAVET estime que compte tenu de cela et de la bonne situation financière de la Commune, une augmentation des taux d'imposition ne se justifie pas.

Il est proposé de maintenir sur 2023 les taux de fiscalité directe locale aux valeurs de 2022.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les taux proposés pour 2023 :

- Taxe d'habitation : 9,10 %
- Taxe Foncière Bâti : 24,03 %
- Taxe Foncière Non Bâti : 30,19 %

5. Budget primitif 2023

Vue d'ensemble :

Section de fonctionnement.	Dépenses	Recettes
Crédits votés	563 498,44	417 111,00
Restes à réaliser de l'exercice précédent	0,00	0,00
Résultat reporté (exercice N-1)		2 252 129,35
Total de la section de fonctionnement	540 498,44	2 669 240,35
Section d'investissement		
Dépenses/Recettes	907 500,00	772 798,44
Reste à réaliser de l'exercice précédent	288 500,00	219 300,00
Solde d'exécution investissement report é	0,00	201 901,56
Total de la section d'investissement	1 194 000,00	1 194 000,00
TOTAL DU BUDGET	1 757 498,44	3 863 240,35

La section de fonctionnement est présentée en suréquilibre de 2 128 741,91 €.

La section d'investissement est présentée en équilibre.

Au total, le budget s'établit à 1 757 498,44 € en dépenses et 3 863 240,35 € en recettes, soit un excédent prévisionnel de 2 105 741,91 €.

Vote du budget :

Chap.	A1 - Section de fonctionnement – Dépenses (€)	Vote
011	Charges à caractère général	130 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	133 900,00
014	Atténuation des produits	9 800,00

65	Autres charges de gestion courante	36 600,00
	Total des dépenses de gestion courante	311 000,00
66		0,00
67		0,00
022		17 000,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	290 285,00
023	Virement à la section investissement	252 198,44
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	300,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	252 498,44
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	563 498,44
Chap.	A2- Section de fonctionnement – Recettes (€)	Vote
013	Atténuation de charges	0,00
70	Produits des Services du Domaine	5 550,00
73	Impôts et Taxes	303 335,00
731	Fiscalité locale	92 200,00
74	Dotations et participations	826,00
75	Autres produits d'activités	15 500,00
	Total gestion des services	417 011,00
76	Produits financiers	100,00
77	Produits exceptionnels	0,00
	Total des opérations réelles	417 111,00
	Total des recettes de fonctionnement	404 688,00
	Total reporté	2 252 129,35
	Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 669 240,35

Chap.	B1 - Section d'investissement – Dépenses (€)	Vote
20	Immobilisations incorporelles	13 500,00
204	Subventions d'équipements versées	49 600,00
21	Immobilisations corporelles	94 100,00
	Total des opérations d'équipement	750 300,00
	Total des dépenses d'équipement	907 500,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	907 500,00
Chap.	B2 - Section d'investissement – Recettes (€)	Vote
13	Subventions d'équipement	489 800,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
	Total des recettes d'équipement	489 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 500,00
	Total des recettes financières	30 500,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00
	Total des recettes réelles	520 300,00
021	Virement de la section de fonctionnement	252 198,44
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	300,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total recettes d'ordre d'investissement	252 498,44
	Total des recettes d'investissement	772 798,44

Remarque : les charges de personnel et frais assimilés sont portées à 133 900,00 € pour couvrir la hausse générale des salaires et le recouvrement des emplois techniques.

B3 - Section d'investissement – Equipement - Détail

<u>Immobilisations incorporelles (études)</u>	Montant TTC (€)
Etudes création parcelles cadastrales et patecq	11 000,00
Licence Office	2 500,00
Total	13 500,00

<u>Immobilisations corporelles</u>	Montant TTC (€)
Achats de terrains	80 000,00
Matériel informatique	3 000,00
Matériel de bureau et mobilier	2 000,00
Autres immobilisations corporelles	9 100,00
Total	94 100,00

Opérations d'équipement 750 300,00

<u>Opération n° 11 - Cimetière</u>	Montant TTC (€)
Réparation mur cimetière	34 000,00
Recettes affectées (subvention d'investissement)	19 600,00

<u>Opération n° 16 - Bâtiments communaux</u>	Montant (€)
Etude et réfection retable église	103 000,00
Travaux consolidation mairie	65 000,00
Amélioration énergétique bâtiment mairie	5 000,00
Amélioration énergétique bâtiment gîtes	5 000,00
Travaux toiture gîtes	76 000,00
Assistance technique désordre bâtiment mairie	2 500,00
Total opération	256 500,00
Recettes affectées (subvention d'investissement)	151 800,00

<u>Opération n° 19 – Aménagement</u>	Montant (€)
Etude réfection rue du Bayon et espaces publics	60 000,00
Etude vidéo-surveillance	10 000,00
Enfouissement réseau Orange MSV-Coquille	106 900,00
Enfouissement réseau Orange Coquille-l'Etang	220 000,00
Enfouissement réseau Orange Le Bouquet	33 000,00
Voie accès réservoir le Bouquet	20 000,00
Agencements	9 900,00
Total opération	459 800,00
Recettes affectées (subventions d'investissement)	263 700,00

Le budget primitif 2023 est commenté article par article puis adopté à l'unanimité, chapitre par chapitre, par le Conseil Municipal.

Le budget complet et détaillé est disponible en mairie.

Le Conseil Municipal remercie vivement Madame Pascale BOURRELLY pour la préparation et la présentation des comptes et du budget.

6. Création d'un poste d'adjoint technique

Compte tenu du prochain départ à la retraite de Pascal BOURRELLY, il est nécessaire de créer un poste pour pouvoir lancer le recrutement d'un nouvel agent assurant la relève du service technique.

Cette décision relève du Conseil Municipal.

La mission de l'agent se rapportera principalement à l'entretien de la voirie et des espaces verts, aux travaux neufs, à la maintenance des bâtiments et des équipements publics, aux manutentions pour le compte des services municipaux, au transport de matériel, à la gestion du matériel. Les tâches à exécuter relevant du cadre d'emploi d'adjoint technique, il est proposé la création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps complet, à compter du 1^{er} juin 2023, pour l'exercice des fonctions d'agent d'interventions techniques polyvalent en milieu rural, comme il est recommandé aux petites communes rurales.

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière technique au grade d'adjoint technique territorial.

En cas de recrutement infructueux, l'emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L332-14 du Code Général de la Fonction publique.

Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2^{ème} alinéa de l'article L332-14 du Code Général de la Fonction publique, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'a pu aboutir.

Par dérogation, l'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction publique.

En cas de recours à un agent contractuel en application des dispositions ci-dessus énoncées, celui-ci exercera les fonctions définies précédemment.

Le traitement sera calculé par référence à l'échelon.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité ces propositions, ainsi que la modification du tableau des emplois et des effectifs.

7/ Demande de subvention à la DRAC PACA pour l'étude de la restauration du retable de l'église de Saint-Antonin-sur-Bayon.

Dans le cadre de la protection et de la valorisation du patrimoine communal conservé dans l'église, il est proposé la restauration en 2 temps de l'hôtel majeur de l'église et de la barrière de communion :

- Phase 1 : étude de la restauration du retable (partie bois), de la peinture qu'il contient et de la table de communion sur le budget 2023.
- Phase 2 : restauration du retable, de la peinture et de la table de communion sur le budget 2024.

L'ensemble des 3 éléments est classé au titre des monuments historiques.

Ce statut a permis d'obtenir pour la phase étude une subvention du Conseil départemental à hauteur de 4319 €. Il permet aussi de solliciter une subvention complémentaire du Ministère de la Culture, par l'intermédiaire de la DRAC PACA, à hauteur de 40% du coût des travaux HT (11 180 €).

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve cette demande de subvention.

Pas Informations du maire et questions diverses.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	2011	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
011	Charges à caractère général	67380,00	53799,74	52941,87	70985,21	63098,13	78923,90	71456,55	69790,04	78778,13	54420,51	46534,43	61 677,40	66 852,92
012	Charges personnel et frais assim	86250,00	80855,23	84706,15	89566,2	93391,01	95792,98	98243,38	101262,79	105820,93	108630,16	112732,70	115 589,31	119 378,63
014	Atténuation des produits			271,00	803,00	1365,00	3682,00	5651,00	8795,00	8898,00	9 087,00	9750,00	9 281,00	9 532,00
65	Autres charges gestion courante	30250,00	29789,45	28361,56	30878,1	30100,83	28788,13	29816,38	29939,05	20950,32	20 287,48	27299,99	30 090,23	32 730,45
	Total dépenses gestion courante	183380,00	164444,42	166280,58	192232,51	187954,07	207187,01	205167,31	209786,88	214447,38	192425,15	195817,12	216 637,94	228 494,00
66	Charges financières	1158,00	1057,77	781,98	512,57	310,32	258,22	203,68	146,57	86,75	24,35		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles											192,50	1500,00	0,00
022	Dépenses imprévues	6000,00	00,00	85,20	00,00	00,00	00,00	00,00	00,00	00,00				0,00
	Total opérations réelles	191038,00	165502,19	167147,76	192745,08	188265,29	207445,23	205370,99	209933,45	214534,13	192449,70	196009,62	218137,94	228 494,00
042	Opérations ordre transfert sect	4542,00	4539,98	13862,58	135533,63	30807,43	43627,79	46492,92	54494,65	1436,08	909,57	518,92	296,93	296,93
	Total dépenses fonctionnement	195580,00	170042,17	181010,34	328278,71	219072,72	251073,02	251863,91	264428,10	215970,21	193359,27	196528,54	218434,87	228 790,93

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	2011	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
013	Atténuation de charges	250,00	123,15					110,00		0,00	2592,55	0,00	0,00	2 940,68
70	Produits de services, du domaine	23193,00	20987,5	25205,01	19510,87	19564,5	21480,66	26326,03	37528,48	8 790,58	7058,47	4430,42	5 812,04	7 098,08
73	Impôts et taxes	166872,00	168469,41	373953,12	377758,12	391379,53	403677,07	381255,84	378883,41	373963,00	377601,74	379360,54	374 946,93	383 593,06
74	Dotations et participations	18037,00	22489,71	43512,17	17318,00	14027,16	5316,66	24602,06	11658,52	13 029,00	890,73	1915,46	1 674,92	693,92
75	Autres produits d'activité	22000,00	19096,72	17353,72	19192,83	17693,97	16424,25	17106,45	15591,40	15 666,24	14418,87	11763,29	11 400,75	17 387,04
	Total gestion des services	230052,00	231166,49	460024,02	433779,82	442665,16	446898,64	449400,38	443661,81	411448,82	402562,36	397469,71	393 834,64	411 712,78
76	Produits financiers		109,87	11,28	19,47	8,53	6,66	3,77	5,29	6,35	6,35	5,29	4,94	5,29
77	Produits exceptionnels		1000	2702,03	600	1148,00	1695,00	1732,88	444,50	147121,11	526,74	444,50	0,00	8,00
	Total opérations réelles	230352,00	232276,36	462737,33	434399,29	443821,69	448600,30	451137,03	444111,60	558576,28	403095,45	444111,60	393 839,58	411 726,07
042	Opérations ordre transfert sect	175,00	174,34	194,46	108954,00	13795,00	16833,66	16832,85	18417,99	0,00	0,00	18 417,99	0,00	0,00
	Total recettes fonctionnement	230 527,00	232 450,70	462 931,79	543 353,29	457 617,49	465 433,96	467 969,88	462 529,59	558 576,28	403 095,45	462 529,59	393 839,58	411 726,07
	RESULTAT DE L'EXERCICE	34947,00	62408,53	281921,45	215074,58	238544,77	214360,94	216105,97	198101,49	286393,57	209736,18	200946,11	175 404,71	182 935,14

INFORMATIONS

➤ **Poste d'agent technique polyvalent**

Le poste d'agent technique polyvalent est ouvert au recrutement.

L'offre d'emploi est publiée sur le site du CDG13.

<https://www.emploi-territorial.fr/emploi-mobilite/?adv-search=agent%20technique%20polyvalent&search-region=93&search-dept=013>

L'offre expire le 31 mai 2023

➤ **Date limite d'emploi du feu pour le brûlage des végétaux issus des OLD**
31 mai aussi.

➤ **Cérémonie du souvenir du 16 juin à 17h30**

Cérémonie en hommage aux 13 maquisards morts pour la France le 16 juin 1944 à Saint-Antonin.

En présence des associations d'anciens combattants et résistants, des Autorités et des familles des victimes.

Déroulé : accueil et hommage devant le Mémorial aux Résistants sur la place du village, cheminement jusqu'au cimetière, apéritif devant la mairie.

Tous les habitants sont invités à s'associer à cette cérémonie du souvenir.

➤ **Commémoration du 83^{ème} anniversaire du 18 juin 1940**

Le dimanche 18 juin 2023 à 11h30 sur la place du village.

La cérémonie sera suivie d'un apéritif devant la mairie.

Tous les habitants sont invités à s'associer à cette cérémonie commémorative.

➤ **Donation avec affectation canonique à la paroisse de la Sainte-Trinité**

C'est une donation qui reste hors patrimoine de la commune contrairement aux objets et mobiliers de l'église. La donation faite par Joseph Sallier porte sur 5 toiles.

➤ **Professionnel de santé à proximité**

Kinésithérapeute : Alexandra DEL BANO (Tél : 06 23 03 11 21) se déplace sur toute la commune.

➤ **Travaux sur CD17**

Le revêtement de la route vient d'être refait entre le Village et Coquille. Le chantier a été bien organisé et le résultat est de qualité.

La chaussée est roulante, surveillez votre vitesse !

Le revêtement du CD56c pourra être refait entre Coquille et l'Etang l'année prochaine si l'enfouissement de la ligne téléphonique a été réalisé.